

# UNE SORTIE DE CRISE pour le monde



**Rapport d'activités**

**45<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SYNDICAT DES MÉTALLOS**

# **UNE SORTIE DE CRISE** **pour le** **monde**

45<sup>e</sup> ASSEMBLÉE ANNUELLE DU SYNDICAT DES MÉTALLOS





# TABLE DES MATIÈRES

<b>5</b>	Requêtes en accréditation
<b>6</b>	Conventions collectives
<b>9</b>	Fonds de grève
<b>11</b>	Service du recrutement
<b>12</b>	Service de l'éducation
<b>14</b>	Service de l'équité salariale et de l'évaluation des emplois
<b>15</b>	Comité de la condition féminine
<b>16</b>	Service des communications
<b>18</b>	Services juridiques
<b>20</b>	Service de la recherche
<b>22</b>	Service de la solidarité internationale, du soutien aux luttes et de l'action politique
<b>24</b>	Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement





# REQUÊTES EN ACCRÉDITATION

DÉPOSÉES ET ACCORDÉES ENTRE LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008 ET LE 31 AOÛT 2009

Section locale	Employeur	Dépôt	Accréditation	Membres
02008-50	CORPORATION DE RUBANS HUBSCHER	2008-12-22	2009-01-30	20
07708-60	MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE	2008-12-15	2009-01-15	15
07708-61	SITEC, S.E.C.	2009-06-15	2009-07-19	32
07708	BOIS SCIAGE LAFONTAINE INC.	2009-07-03	2009-08-10	50
08922-141	SÉCURITÉ PRO-EST	2008-10-22	2008-12-01	16
08922	SÉCURITÉ SERCA INC.	2008-09-25		200
08922	MC KINNON AGENCE DE SÉCURITÉ INC.	2009-01-12		250
09400-90	9206-4500 QUÉBEC INC. (RESTAURANT)	2009-05-26	2009-06-29	35
09400	9207-4616 QUÉBEC INC.	2009-07-23	2009-08-20	11
09400	AUBERGE UNIVERSEL	2009-05-18		60
09414-140	ENTREPRISES MARCHAND LTÉE	2008-10-16	2008-11-13	39
09512	SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE CERCUEILS	2008-10-22	2008-10-22	452
09538	SYNDICAT CANADIEN DES OFFICIERS DE MARINE MARCHANDE	2008-10-06	2008-10-06	800
09538-01	MÉCANIQUE ROJEC Canada LTÉE	2009-01-07	2009-02-03	15
09538	SVITZER Canada LTD	2009-01-05		38
09538	OCÉAN REMORQUAGE MONTRÉAL INC.	2009-04-21		49
09539	GRAYMONT (QC) INC.	2008-10-20	2008-11-14	70
<b>Total</b>				<b>2152</b>
<b>Membres accrédités au 31 août 2009</b>				<b>1555</b>



# CONVENTIONS COLLECTIVES

SIGNÉES ENTRE LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008 ET LE 31 AOÛT 2009

Section locale	Employeur	Signature
01138L-01	SYNCREON Canada INC.	2008-10-27
02008-12	CAMFIL-FARR INC.	2009-01-12
02008-14	RITEPRO CORP.	2009-04-10
02008-19	SIDEL Canada INC.	2009-02-18
02008-22	MAINTENANCE SEPT-ÎLES (1977)	2008-09-19
02008-23	SERVICE ET CONSTRUCTION MOBILE LTÉE	2008-09-19
02008-24	JOHN REID & FILS LTÉE	2008-09-19
02008-26	ÉQUIPEMENT M.P. INC.	2008-09-19
02008-27	GAUVREAU & LAROCHE PETROLIUM	2008-09-19
02008-28	FUGÈRE & FILS INC.	2008-09-19
02008-29	MAINTENANCE COLLETTE INC.	2008-09-19
02008-30	OCEANEX INC. (licenciés)	2008-12-11
02008-31	ÉQUIPEMENTS PETROLIERS CLAUDE PEDNEAULT INC.	2008-09-19
02008-37	CLUB DE GOLF GLENDALE ENR.	2009-04-22
02008-41	OCEANEX INC. (non-licenciés)	2008-12-11
02008-46	COOP DES PROPRIÉTAIRES DE TAXI DE LAVAL	2009-04-29
04614	XSTRATA ZINC / FONDERIE GÉNÉRALE DU CANADA	2009-03-17
04796-09	MINES D'OR WESDOME INC., MINE KIENA	2009-03-16
04796-14	ACIER LEROUX INC. - DIV. AMOS	2008-10-28
04796-22	CENTRE DE RECYCLAGE UNIVERSEL LTÉE	2008-12-16
04796-28	ZELLERS INC. VAL D'OR # 467	2009-06-03
06086-12	CENTRE D'INTERPRÉTATION DU CUIVRE DE MURDOCHVILLE INC.	2009-05-07
06131-01	XSTRATA ZINC, MINE MATAGAMI	2009-02-03
06131-07	MUNICIPALITÉ BAIE JAMES (O&T)	2008-12-18
06131-09	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-JAMES	2009-02-03
06750	SCHNEIDER CANADA INC.	2009-02-19
06932	MANGO INDUSTRIES DU CUIVRE INC.	2008-12-11
06951	MITTAL CANADA CONTRECOEUR-OUEST INC.	2009-01-23
07065-15	FABNOR INC.	2009-07-06
07065-30	LES ENTREPRISES D.L. LÉGER	2009-03-06
07065-50	SODEXHO QUÉBEC LTÉE	2009-07-07
07065-64	MÉTALLURGIE BRASCO ENTRETIEN INC.	2008-12-11
07287-24	PLANCHERS MISTRAL INC.	2009-05-13
07287-30	CERADYNE CANADA ULC	2009-05-26
07531-19	MANOIR DE BIGARRÉ	2009-03-31
07545	WEIR CANADA INC. - GÉNIE MARITIME WEIR	2008-10-06
07625-111	CINTUBE LTÉE	2009-07-24
07625-123	GROUPE BMR INC.	2009-05-28
07625-130	LA RÉSIDENCE LES JARDINS DE MONTARVILLE	2009-02-18
07625-132	AQUA DATA INC.	2008-11-28
07625-134	OPIS SERVICES AÉROPORTUAIRES INC.	2009-07-07
07625-36	A & R BELLEY INC.	2008-11-26

<b>Section locale</b>	<b>Employeur</b>	<b>Signature</b>
07625-81	BISMAR INC.	2008-10-27
07625-A7	FRANKLIN EMPIRE INC.	2009-02-19
07625-A8	ITW MULLER	2009-07-24
07625-AK	PLASTIQUES ANCHOR LTÉE	2009-06-01
07625-BK	DELHI-SOLAC INC.	2009-02-03
07625-BQ	SUZORITE MINING INC.	2008-12-19
07625-D4	MATERIAUX KING ET CIE	2009-03-27
07625-E5	MANUFACTURE LEVITON DU CANADA	2008-12-01
07625-F3	PROMOTIONS UNIVERSELLES	2009-07-16
07625-G5	H BLANCHETTE LTÉE	2009-07-07
07708-25	ST-BASILE TRANSP. DIV. GARAGE	2008-09-04
07708-42	BÉTON BOLDOC INC.	2009-03-31
07708-43	GRAYMONT (PORTNEUF) INC. DIVISION CARRIÈRE CALCO	2009-08-21
07708-47	DUMAS ET VOYER LTÉE (CARRIÈRE POLYCOR)	2009-02-27
07811-22	COOP. DES SERVICES À DOMICILE RÉGION DE L'AMIANTE	2008-09-25
07885-01	COMPAGNIE GÉNÉRALE MANUFACTURIÈRE LTÉE	2009-01-20
08456	PRODUITS DE MÉTAL VULCAIN INC.	2009-04-28
08830	SPORT MASKA INC. (P&M)	2008-09-24
08896	TERMACO LTÉE	2008-12-02
08922-141	SÉCURITÉ PRO-EST	2009-04-07
08922-21	CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES DU QUÉBEC	2008-11-14
08922-27	CORPS CANADIEN DES COMMISSIONNAIRES (RÉGION MONTRÉAL)	2008-10-24
08922-44	GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA INC. (LE)	2008-11-28
08922-AD	SUMMUM SÉCURITÉ (1991) INC. 2849-6982 QUÉBEC INC.	2008-09-26
08922-BF	TECHNOCELL INC.	2008-11-25
08964	FONDERIE LAPERLE INC.	2009-02-06
08971	DDACE SYSTÈMES DE PUISSANCE	2009-04-03
09153-06	POLYCOR GRANITE BUSSIÈRE INC.	2009-07-17
09153-15	RÉGITEX INC.	2009-03-13
09153-24	ATTRACTION INC.	2008-10-31
09238	GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES Canada INC.	2008-09-18
09238-01	GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES - Canada INC.	2008-09-18
09238-02	GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES - Canada INC.	2008-09-18
09291-04	VILLE DE ROUYN-NORANDA	2009-06-30
09291-06	IMMEUBLES PLAZA Z-CORP INC. (LES)	2009-05-26
09291-07	CONSEIL RÉGIONAL FTQ DE L'ABITIBI-TÉMISC. & NORD-DU-QC	2008-10-08
09291-08	LAMOTHE / DIVISION DE SINTRA INC. (garage)	2009-03-23
09291-09	CAMIONS ROUANDA INC. (est 15469-20 au CRT)	2008-10-22
09334	RHI CANADA	2008-10-16
09383	LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION OLDCASTLE Canada INC.	2009-05-04
09400-01	HOTEL EUROPA INC.	2009-07-07
09400-09	HOST INTERNATIONAL DU CANADA LTÉE	2009-05-22
09400-20	INNVEST HÔTELS GPII LTD (Comfort Inn Boucherville)	2008-12-05
09400-49	INNVEST HOTELS GPIII LTD (Quality Suites Laval)	2009-01-30
09400-53	INNVEST HOTELS GP LTD. (Opérant sous le nom de: Comfort Inn Brossard)	2009-01-28
09400-57	AUBERGE GRAY ROCKS (3090-9626 QUÉBEC INC.)	2008-10-30
09400-76	ÉCONOLODGE LAVAL OPÉRÉ PAR NIAGARA HOUSING	2008-11-13
09400-78	PELOMART INC. (CHICOUTIMI)	2009-04-20
09400-84	AUBERGE QUILLIAMS 9183-7112 QUÉBEC INC.	2009-01-16
09400-85	INNVEST HOTELS GP LTD (Comfort Inn Laval)	2009-01-12



<b>Section locale</b>	<b>Employeur</b>	<b>Signature</b>
09400-88	RESTAURANT ST-HUBERT	2009-04-06
09414-08	RENTEX MILLS INC.	2009-06-03
09414-104	OUTILS GLADU (SENC) (programmeurs et dessinateurs)	2009-07-10
09414-106	PLASTIQUES NOVAPROFIL INC.	2009-05-11
09414-12	CAMOPLAST, SOLUTIONS POLYMÈRES, USINE DE RICHMOND	2008-12-19
09414-132	CURTIS CANADA INC.	2009-04-08
09414-136	PROKIT STRUCTURAL INC.	2008-12-05
09414-141	MOMÉTAL STRUCTURES INC.	2009-07-06
09414-17	SIVACO QUÉBEC, DIVISION D'IVACO INC. (SEC)	2009-04-08
09414-18	MECAR METAL INC.	2008-12-19
09414-25	EMBALLAGES POLIPLASTIC INC.	2009-02-03
09414-35	TERMINAL ET CÂBLES T.C. (O&T)	2009-01-28
09414-38	EMBALLAGES POLIPLASTIC (O&T)	2009-07-13
09414-41	NORFIL INC.	2008-10-14
09414-54	TRANSFORMATEUR DELTA DU CANADA LTÉE	2008-09-22
09414-84	OUTILS GLADU (SENC)	2009-07-10
09421	GENERAL DYNAMICS PRODUITS DE DÉFENSE ET SYSTÈMES TACTIQUES - CANADA INC.	2008-09-18
09472	KONGSBERG INC.	2008-11-27
09512	SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE CERCUEILS VIC ROYAL (CONTRAT DE SERVICE)	2008-10-22
09538	SYNDICAT CANADIEN DES OFFICIERS DE MARINE MARCHANDE (CONTRAT DE SERVICE)	2008-10-06
09539	GRAYMONT (QC) INC.	2009-07-16
12429	CAMS INC.	2009-03-03
15377-12	UNION AGENTS SECTION LOCALE 8922	2009-02-16
15377-14	MUDA LOCAL 7625	2009-04-17
15398	SCHOKBETON QUÉBEC INC.	2008-12-03



# FONDS DE GRÈVE

VEUILLEZ REMPLACER  
LES PAGES 9 ET 10  
DU RAPPORT D'ACTIVITÉS  
PAR CELLES-CI

## LISTE DES CONFLITS

PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008 AU 31 AOÛT 2009

Section locale	Employeur (ville)	Nombre de membres	Date		Nombre de jours	
			Début	Fin	Total	Pour la période concernée
07016	Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Ltée (O&T) (Saint-Jean-sur-Richelieu)	17	2 avril 2009	en cours		151
08428	Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Ltée (Saint-Jean-sur-Richelieu)	200	2 avril 2009	en cours		151

## BÉNÉFICES DE GRÈVE PAYÉS PAR LES FONDS DE GRÈVE DU DISTRICT 5 ET DE L'INTERNATIONAL

PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008 AU 31 AOÛT 2009

Section locale	Employeur	District 5	International
07016	Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Ltée (O&T)	24 514 \$	57 800 \$
08428	Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Ltée	288 400 \$	680 000 \$
<b>Total</b>		<b>312 914 \$</b>	<b>737 800 \$</b>

## BILAN DU FONDS DE GRÈVE DU DISTRICT 5 - CORRIGÉ

PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008 AU 31 AOÛT 2009

Actifs à court terme	Au début	À la fin
Solde bancaire	742 074	1 143 179
Comptes à recevoir (réclamations pour le recrutement)	76 436	81 617
<b>Total des actifs à court terme</b>	<b>818 510</b>	<b>1 224 795</b>

Actifs à long terme		
Placements	11 042 895	10 509 313
Investissements	2 399 781	2 399 781
<b>Total des actifs à long terme</b>	<b>13 442 676</b>	<b>12 909 094</b>

<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>14 261 186 \$</b>	<b>14 133 889 \$</b>
-------------------------	----------------------	----------------------

Passifs		
Comptes à payer (dépenses de recrutement)	60 140	49 008

<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>60 140 \$</b>	<b>49 008 \$</b>
--------------------------	------------------	------------------

<b>TOTAL DES AVOIRS</b>	<b>14 201 046 \$</b>	<b>14 084 882 \$</b>
-------------------------	----------------------	----------------------

# PLACEMENTS DU FONDS DE GRÈVE DU DISTRICT 5 - CORRIGÉ

PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008 AU 31 AOÛT 2009

Placements (capital et intérêts)	Au début	À la fin	Écart
Industrielle Alliance (valeur comptable)	10 061 918	9 486 769 <sup>(1)</sup>	-575 149
Placement Desjardins	563 719	591 934	28 215
Certificats de dépôt Desjardins #1 et #2	417 258	430 610	13 352
<b>Total des placements</b>	<b>11 042 895 \$</b>	<b>10 509 313 \$</b>	<b>-533 582 \$</b>

1. La valeur marchande a été changée pour la valeur comptable.

## ÉTAT DES RÉSULTATS DU FONDS DE GRÈVE DU DISTRICT 5

PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2008 AU 31 AOÛT 2009

**Solde bancaire au début** **742 072 \$**

### REVENUS

Affiliation	605 771
Intérêts bancaires	4 710
Remboursement des emprunts temporaires du Fonds d'action sociale (PEC)	4 000
Remboursement par Pittsburgh des réclamations du recrutement	1 074 772
Retour sur les bénéfices de grève 2007-2008	362
Revenus immobiliers : loyers de l'immeuble à Québec	149 756
Revenus immobiliers : loyers de l'immeuble à Brossard	56 127

**Total des revenus** **1 895 498 \$**

### DÉPENSES

Bénéfices de grève	-312 914
Dépenses de recrutement	-1 085 789
Emprunt temporaire au Fonds d'action sociale (PEC)	-4 000
Frais d'exploitation - Immeuble à Québec	-91 484
Retour sur les bénéfices de grève 2007-2008 à l'international	-206

**Total des dépenses** **-1 494 393 \$**

**Solde bancaire à la fin** **1 143 177 \$**



# SERVICE DU RECRUTEMENT

La récession et la vigueur du dollar canadien affectent le secteur manufacturier. Avec le ralentissement économique, beaucoup de travailleurs sont plus réticents à la syndicalisation. Le service du recrutement doit composer avec cette réalité.

Le service a déposé 17 demandes d'accréditation de septembre 2008 à la fin août 2009, pour un total de 2152 salariés.

Les recruteurs ont redoublé d'ardeur pour sensibiliser les travailleurs aux avantages d'un syndicat en faisant valoir que cela ne nuit pas à l'entreprise et peut même être bénéfique pour le maintien des emplois.

## **Des efforts ciblés**

Bien que les recruteurs aient été actifs sur tout le territoire, le service a surtout concentré ses efforts dans le Centre du Québec et dans les zones en périphérie de Montréal.

Le service vise particulièrement les entreprises où on retrouve des syndicats indépendants, très souvent mis sur pied directement par l'employeur. Le phénomène est en nette croissance depuis le début des années 2000. On compte désormais dans le secteur privé plus de travailleurs représentés par des syndicats indépendants que de travailleurs représentés par des syndicats en bonne et due forme, membres de centrales syndicales.

Ces salariés paient des cotisations généralement similaires à celles des syndicats organisés, sans pour autant recevoir des services adéquats. L'employeur en contrôle carrément certains, signant des conventions collectives de très longue durée, peu avantageuses pour les membres. Les recruteurs font valoir que pour un montant semblable, les sections locales et les unités ont accès à des services de qualité, en matière d'éducation, de services juridiques, de soutien à la négociation, de santé et de sécurité, d'équité salariale et d'évaluation des emplois.

## **Un rouage essentiel**

Les recruteurs font un travail de terrain crucial pour démystifier le syndicalisme et favoriser la solidarité entre les travailleurs. Sans eux, le Syndicat verrait son membership, et la force que ce dernier lui confère, décliner. Chaque membre ou officier peut leur apporter une aide précieuse en référant des contacts dans différents milieux de travail.

Je tiens à remercier particulièrement les recruteurs pour leur engagement soutenu ainsi que la direction pour son appui. Je salue également tous ceux qui ont collaboré à nos campagnes, dont l'équipe de permanents-es et celle des services techniques.

*Marcel Édoïn*



# SERVICE DE L'ÉDUCATION

## Une année d'élections dans les sections locales

Les élections dans les sections locales ont eu lieu au printemps 2009. Nous avons par conséquent eu moins d'inscriptions. C'est normal : les officiers attendent après les élections pour déterminer les besoins de formation. Dans l'ensemble, 61 cours ont été donnés pour un total de 864 participants. Les chiffres sont comparables à ceux de 2006, qui était aussi une année d'élections. À l'époque, 59 cours avaient été donnés à 878 participants.

## L'année qui vient

La prochaine année devrait être chargée puisque les nouveaux élus sont en poste et le besoin de formation se fera sentir. En 2006-2007, année record, on avait dispensé 94 cours et plus de 1400 militants et militantes y avaient participé.

Nous avons principalement axé nos formations 2009-2010 sur le soutien aux élus. Ainsi, des formations juridiques permettront d'approfondir la compréhension du droit et du devoir de représentation en vertu du Code du travail. Ces capsules juridiques sont un impératif pour tous les dirigeants, d'autant plus qu'elles permettent de rencontrer notre avocat qui sillonnera les régions. Nous avons ajouté plusieurs cours tels celui sur le rôle de dirigeant, sur les finances de la section locale et sur la négociation. Surveillez le programme, vous y trouverez toute l'information.

## Pour s'y préparer

Afin de répondre aux demandes, nous avons formé six formateurs et formatrices en 2009. Provenant de toutes les régions du Québec, ils se joignent à l'équipe qui compte plus d'une vingtaine de formateurs.

L'équipe est choisie selon les besoins dans chaque région, en privilégiant un ratio équitable de femmes et d'hommes de sections locales composées et de sections locales autonomes. Nous misons sur leur expérience acquise dans les milieux de travail en tant que dirigeant, responsable des finances, représentant à la prévention ou encore, celle acquise aux comités de griefs et de négociations. C'est cette expérience terrain auprès de leurs membres qui nous aide à offrir une formation de qualité.

## La préparation de nouveaux cours

Nous avons commencé l'élaboration d'un cours sur l'action politique tel que demandé par résolution à l'assemblée annuelle 2008. La même demande était venue de l'ensemble des affiliés de la FTQ lors du congrès tenu en 2007. Nous avons donc choisi de travailler ensemble afin de maximiser les ressources et offrir ce cours à un large éventail de militants et militantes syndicaux. Il devrait être offert dès le printemps 2010. Nous ferons une promotion spéciale dès que les dates seront déterminées.

Nous travaillons conjointement avec la FTQ et le Fonds de solidarité FTQ à la création d'un cours sur la sauvegarde des emplois. Il permettra, entre autres, de dépister les signes avant-coureurs de difficultés dans les entreprises et d'élaborer des stratégies d'intervention tant au niveau du financement, de la restructuration que de la formation de la main-d'œuvre. On traitera également de ce qu'il faut faire en cas de fermeture ou de faillite d'entreprise. Nous souhaitons depuis longtemps une telle formation aux Métallos. La collaboration des Services d'éducation de la FTQ et de la formation du Fonds de solidarité FTQ ne peut qu'être un gage de réussite.

## Un changement à notre service

Notre secrétaire Éliane Leboeuf a remplacé Solange Rivest, qui a pris une retraite bien méritée en mai dernier. Pour toute information sur nos services, n'hésitez pas à communiquer avec elle.

*Marie-Danielle Lapointe*

# RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COURS POUR 2008-2009

	Nombre de cours donnés	Participants-es	H	F	Cours annulés
<b>PROGRAMME RÉGULIER</b>					
Capsules juridiques: Le devoir de représentation	1	13	12	1	1
Communication & Leadership	2	24	21	3	
Délégué-e durant la négociation	3	39	38	1	
Délégués et déléguées	10	139	120	19	5
Dirigeant-dirigeante	4	50	44	6	2
Dossier du grief à l'arbitrage	2	26	24	2	2
ECS	1	15	12	3	
Enquête d'accident	2	39	36	3	2
Initiation aux nouveaux délégués	2	35	28	7	
Introduction à la santé et sécurité	9	123	108	15	3
Le travail syndical en prévention	2	30	28	2	1
Les finances de la section locale	3	41	35	6	1
L'information dans mon local	1	12	9	3	
Loi sur l'assurance-emploi	0				1
Négociation de convention collective	4	40	34	6	5
Perfectionnement des formateurs	0	1			
Perfectionnement de nos méthodes de travail	2	26	16	10	
Prendre en main sa retraite	6	103	70	33	1
Réclamation à la CSST	2	24	21	3	2
Résolution de conflits	2	33	30	3	1
<b>TOTAL PROGRAMME RÉGULIER</b>	<b>58</b>	<b>812</b>	<b>686</b>	<b>126</b>	<b>28</b>
<b>DEMANDES SPÉCIALES</b>					
Animation d'ateliers de réflexion	3	52	50	2	
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>864</b>	<b>736</b>	<b>128</b>	<b>28</b>



# SERVICE DE L'ÉQUITÉ SALARIALE ET DE L'ÉVALUATION DES EMPLOIS

## Équité salariale

La Loi sur l'équité salariale a pour but de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe, à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories à prédominance féminine.

La Loi introduit donc, par le fait même, la notion de salaire égal pour un travail équivalent. On ne parle plus uniquement de salaire égal pour un travail égal.

Rappelons-nous que la Loi sur l'équité salariale a été adoptée le 21 novembre 1996, qu'elle est entrée en vigueur le 21 novembre 1997. Une analyse s'est tenue après 10 ans d'existence, à la suite d'une vaste consultation. Un constat unanime s'est dégagé quant à la nécessité de modifier et d'actualiser la loi: le projet de loi 25 est né.

L'année 2009 aura été marquée par l'adoption unanime du projet de loi 25 le 28 mai dernier, qui modifie la loi. Le message est clair: la loi est là pour rester et l'équité salariale est une préoccupation sociale importante.

Les principales modifications ont trait aux délais de réalisation de l'exercice d'équité et à son maintien.

## Nouvelle échéance

La nouvelle échéance pour la mise en place de l'équité est le **31 décembre 2010** pour les entreprises déjà assujetties à la loi. Des plaintes pourront être portées contre les entreprises qui ne respecteront pas le délai à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Notons que si les plaintes sont portées après le 30 mai 2011, la rétroactivité ne pourra excéder cinq ans antérieurs au moment du dépôt de la plainte.

## Maintien

Une **périodicité** a été instaurée pour le maintien. L'employeur a l'obligation d'évaluer son maintien à **tous les cinq ans. Cette période débute** à l'affichage de l'exercice d'équité ou au moment où il aurait dû avoir été fait. Il n'y aura pas de rétroactivité sur les ajustements salariaux possibles pour des emplois modifiés au cours de la période. L'employeur devra aussi présenter les résultats d'évaluation de maintien par un **affichage détaillé obligatoire** de 60 jours.

Toutefois, ces nouvelles dispositions ne feront pas de miracle et n'offrent pas toutes les solutions sur un plateau d'argent. Plus que jamais, nous continuons de penser que la meilleure façon de maintenir l'équité salariale et de s'assurer de mesurer les changements aux emplois tant féminins que masculins au fur et à mesure qu'ils se présentent, c'est d'insérer le mécanisme de maintien dans les conventions collectives, par le biais de la négociation.

## Travaux

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, beaucoup d'employeurs n'ont pas encore fait un exercice d'équité salariale. En collaboration avec les sections locales, nous poussons dans le dos des récalcitrants. Nous obtenons de bons résultats.

Nous avons obtenu des gains intéressants pour les travailleuses et travailleurs (les hommes qui sont dans des catégories féminines ont droit aussi aux correctifs d'équité): c'est motivant et énergisant. Les correctifs monétaires apportés aux emplois féminins peuvent varier entre 0,06 \$ et  $\pm 2$  \$ de l'heure.

On a traité plus de dossiers de maintien en 2008-2009. L'expérience nous démontre qu'il faut se battre pour y arriver. Malgré les difficultés rencontrées, on ne se décourage pas. C'est une longue route, mais je suis patiente et confiante. J'espère aussi que l'ouverture à la participation des salariés au processus d'évaluation du maintien, dans la loi modifiée, aura un effet bénéfique sur la démarche.

## Commission de l'équité salariale

Encore cette année nous avons eu recours à la Commission de l'équité salariale. Par le processus de la plainte ou du différend, nous avons obtenu les services de conciliateurs ou d'enquêteurs. Ceux-ci se sont avérés d'une grande utilité.

## Scène fédérale

Malgré tous les efforts déployés depuis 2001, il n'y a toujours pas de loi proactive d'équité salariale pour les travailleuses et travailleurs sous juridiction fédérale. Les salariées discriminées n'ont d'autre moyen que de porter plainte, en vertu de la Charte canadienne des droits de la personne, un processus long et fastidieux qui en décourage plus d'une.

La bataille se poursuit – nous aurons besoin de vous pour atteindre notre objectif. Soyez prêts à répondre à nos demandes de mobilisation ou d'action.

### Évaluation des emplois

Le service en est un d'équité salariale et d'évaluation des emplois. Donc, si vous voulez analyser vos emplois, mettre en place un système d'évaluation des tâches ou si vous avez besoin de support dans le suivi de vos dossiers d'évaluation, nous sommes là pour vous aider.

Nous avons toujours notre système SES qui peut être utilisé dans le cas d'implantation de système d'évaluation ou pour la réalisation de l'équité salariale.

N'hésitez pas à nous contacter. Au plaisir de continuer à travailler avec vous!

*Carole Jodoin*



# COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE

Nous avons passée une très belle année et réalisé de beaux projets.

Depuis la dernière assemblée annuelle, de nouvelles consœurs se sont jointes au comité. Nous tenons à remercier Silvy Vaudry, permanente de la région de Ste-Thérèse, qui a pris la relève à titre de responsable.

### Sommaire des activités

Tout d'abord, vous vous souviendrez sans doute qu'à l'assemblée annuelle de 2008, nous avons vendu des billets «moitié-moitié». Cette activité été tenue à la mémoire d'une consœur membre du comité qui s'est suicidée. Grâce à la générosité des participants, nous avons remis 3800 \$ à la Fondation André «Dédé» Fortin.

Nous avons aussi visité l'usine XStrata de Montréal dont la mission est l'extraction de différents minéraux. On y compte 5,7% de femmes. Cette visite a permis de mieux cerner la réalité des femmes qui travaillent dans un milieu à prédominance masculine.

Un gros merci à l'exécutif d'XStrata et à Catherine Rio, membre du comité, qui ont permis la réalisation de ce projet.

Nous sommes très heureuses de faire partie de cette belle équipe qu'est le comité de la condition féminine. Nous aimerions féliciter et remercier Isabelle Proulx pour l'excellent travail accompli.

Le comité remercie tout particulièrement la direction pour son appui et son aide à réaliser nos projets.

*Le comité de la condition féminine*





# SERVICE DES COMMUNICATIONS

## Une année de transition

C'est sous le signe de la transition que s'est inscrite cette année. Le titulaire du poste, André Laplante, a en effet quitté ses fonctions à l'été 2009. Clairandrée Cauchy, auparavant journaliste au quotidien *Le Devoir*, a pris la relève.

Le service a été actif tant au plan des communications internes telles le site internet, les publications, le développement du programme AGIR, que des communications externes, soit les communiqués et les relations de presse.

## Publications

Outil essentiel de communication, le *Traits d'union* permet de bien faire circuler l'information dans notre syndicat. À cet effet, huit numéros ont été publiés.

Nous tenons ici à souligner le travail essentiel de l'équipe de correspondants, qui se dévoue afin que le *Traits d'union* reflète la réalité syndicale dans les différentes régions. L'équipe était composée de Jeannot Bradette, Gaétan Gladu (Brossard), Nicolas Lapiere, Luc Turner (Côte-Nord, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine), Manon Bertrand, Sophie Paulin (Montréal), Nancy Thibault (Nord, Nord-Ouest), Philippe Doré, Yan Gauthier, André Talbot et Martin Tremblay (Québec). Nous les remercions pour leur bon travail et leur engagement !

Notons que la facture graphique du *Traits d'union* a été modifiée. Nous avons profité du changement de logiciel d'infographie pour revoir la présentation visuelle, avec l'aide d'une graphiste. Des rubriques ont été créées afin de regrouper différents éléments. Il continuera d'être mis en page par la responsable des communications et non par une graphiste, maintenant que la refonte de la grille graphique est complétée.

Les circonstances n'ont malheureusement pas permis de publier un numéro du *Métallo*. Ce n'est que partie remise pour le début de 2010.

## Site Internet

Le nouveau site Internet lancé l'an dernier fonctionne à merveille. La responsable des communications a par ailleurs appris les rudiments de sa mise à jour et remercie tout spécialement Jeannot Bradette, correspondant à Brossard, pour sa précieuse aide.

Nous explorerons des avenues afin de le développer davantage en offrant la possibilité aux membres de s'abonner à une « Info-lettre ». Elle serait acheminée par courriel et pourrait référer à des éléments en ligne. Un dossier à suivre. Le site Internet devrait aussi être utilisé dans le cadre des campagnes AGIR.

## Relations de presse

Quelque 35 communiqués de presse ont été publiés. La plupart ont obtenu une bonne couverture des médias régionaux et plusieurs ont aussi trouvé écho dans les médias nationaux.

Le service des communications a aussi géré plusieurs demandes spontanées de la part des médias, que ce soit pour des entrevues avec le directeur, des coordonnateurs ou des permanents.

## Organisation de l'assemblée annuelle

Un pan important du travail du service consiste en la préparation des rencontres régionales et de l'assemblée annuelle. André Laplante a évidemment collaboré à l'organisation des rencontres régionales et Clairandrée Cauchy a été à pied d'œuvre pour la préparation de la présente assemblée annuelle. Dans ce contexte, le service collabore à la rédaction et assure la coordination de la production des rapports du directeur et d'activités. La responsable est aussi de la partie en ce qui a trait à l'organisation logistique de l'événement.

Sur ce, bonne assemblée annuelle et au plaisir de collaborer avec chacun d'entre vous à l'avenir !

*Clairandrée Cauchy*

# COMMUNIQUÉS DE PRESSE

## NOVEMBRE 2008

- 3 Waterville TG  
**Les Métallos acceptent les offres patronales**
- 13 Fermeture de deux usines sur trois au Québec  
**Crown Metal Packaging consolide ses opérations aux États-Unis et en Ontario**

## DÉCEMBRE 2008

- 10 Centre de recyclage universel à Val d'Or  
**Un contrat de travail de cinq ans**
- 17 725 mises à pied chez Waterville TG  
**Les Métallos rencontrent les députés du Bloc québécois**

## JANVIER 2009

- 21 Xstrata Zinc mine Matagami  
**Trois ans et 9,75% d'augmentation de salaire**
- 30 L'industrie de l'acier ici et aux États-Unis  
**Maintenir un commerce équilibré**

## FÉVRIER 2009

- 3 Le Mouvement raélien se trompe de tribune  
**Le Syndicat des Métallos (FTQ) défend tous ses membres sans aucune discrimination**
- 4 Nexans Canada à Québec  
**Fermeture définitive**
- 6 Fermeture de la compagnie Armstrong à Montréal  
**Mise sur pied d'un comité de reclassement**

## MARS 2009

- 3 Westdome Complexe Kiena à Val d'Or  
**Cinq ans et 10% d'augmentation de salaire**
- 6 Gains majeurs pour les agents de contrôle  
**Désormais, on peut faire carrière dans ce métier**
- 6 Host International à Dorval  
**Mandat de grève à 95%**

- 12 Lamothe, division Sintra  
**Des augmentations de 2,5% par année**
- 13 Propriétaire de quatre usines en Amérique du Nord  
**Hexpol Compounding ferme son usine la plus rentable**
- 17 Négociations difficiles chez Pro-Est  
**Des agents de sécurité manifestent devant le Palais de justice à Sept-Îles**
- 19 Négociations chez ABI à Bécancour  
**Les Métallos demandent l'intervention d'un médiateur**
- 23 Promulgation du décret des agents de sécurité  
**Des délais incompréhensibles**
- 26 Remise d'une pétition de plus de 5 000 noms  
**Le Gray Rocks doit être sauvé**

## AVRIL 2009

- 2 Négociations chez ABI à Bécancour  
**La balle est dans le camp de l'employeur**
- 2 Les Métallos chez Prysmian à St-Jean-sur-le-Richelieu  
**En grève pour le respect**
- 3 Trimag à Boisbriand  
**Fermeture en juin**
- 08 Indalex à Pointe-Claire  
**Faillite**
- 10 L'agenda caché d'ABI à Bécancour  
**Se servir de la crise pour charcuter la convention collective**
- 20 Conflit chez Prysmian  
**Le ministère du travail enquête en vertu de la loi anti-scabs**

## MAI 2009

- 1<sup>er</sup> Négociations chez ABI à Bécancour  
**Une convention collective de trois ans**
- 6 Chez Host International à Dorval  
**Les Métallos obtiennent un bon règlement négocié**
- 12 Les Métallos lancent une campagne pour sauver la sidérurgie québécoise  
**Le laminoir à poutrelles, c'est maintenant qu'on le veut!**

## JUIN 2009

- 2 Le laminoir à poutrelles, c'est maintenant qu'on le veut!  
**Manifestation à Contrecoeur le 14 juin 2009**
- 2 Brigadières scolaires à Rouyn-Noranda  
**Cinq ans / 26,5% d'augmentation**
- 19 Le laminoir à poutrelles, c'est maintenant qu'on le veut!  
**Une caravane de la solidarité sur l'autoroute de l'acier**

## AOÛT 2009

- 3 Les Métallos de Prysmian lancent une caravane de solidarité  
**Informons les USA de notre conflit**
- 21 Mandat de grève chez General Cable à la Malbaie  
**« Les câbles d'Hydro doivent être faits par des travailleurs d'ici! »**
- 24 Chrysotile  
**« Ignatieff devrait tourner sa langue sept fois avant de parler » – Daniel Roy, directeur du Syndicat des Métallos**
- 25 Menace de fermeture de l'usine Prysmian à Saint-Jean-sur-Richelieu  
**« Ça suffit le chantage, l'employeur doit négocier réellement » – Dominic Lemieux, permanent du Syndicat des Métallos**

## OCTOBRE 2009

- 5 Décision arbitrale  
**Le Syndicat des Métallos obtient la réintégration d'un travailleur raélien congédié**
- 25 Les contrats de Prysmian exécutés à l'étranger  
**« Hydro est complice de l'exode de nos emplois » – Daniel Roy, directeur des Métallos**



# SERVICES JURIDIQUES

Ce rapport vise les activités juridiques du Syndicat des Métallos effectuées par Me Pierre Lalonde ainsi que par l'étude Phillion Leblanc Beaudry, du 1<sup>er</sup> octobre 2008 au 1<sup>er</sup> octobre 2009.

## Audiences

Nous avons représenté le Syndicat, ses officiers ou ses membres à l'occasion d'audiences pour plus d'une centaine de journées, sans compter les dossiers qui ont fait l'objet d'un règlement. Il s'agissait en l'occurrence de griefs, plaintes, demandes, requêtes, actions ou autres procédures devant les cours de juridiction civile, les tribunaux d'arbitrage, la Commission des relations du travail, le Conseil canadien des relations industrielles, la Commission des lésions professionnelles, etc.

## Consultations et avis juridiques

Nous recevons régulièrement des demandes d'information, de conseils ou de recherches juridiques de la part des dirigeants, des permanents ou d'officiers qui ont reçu l'autorisation des permanents ou des coordonnateurs. Plus de mille de ces consultations ont eu lieu cette année, visant particulièrement les conventions collectives, le droit administratif, le droit civil, le droit pénal, la faillite, l'insolvabilité, entre autres.

Lorsque la réponse doit se faire par écrit selon une forme qui respecte nos obligations déontologiques, il est alors question d'avis ou d'opinion juridique.

## Conférences et cours

Nous avons aussi présenté devant divers groupes des Métallos, des conférences, séances ou capsules de formation sur l'obligation de représentation, le droit à la vie privée, le harcèlement psychologique, les tests de dépistage, la négociation des conventions collectives, l'obligation d'accommodement raisonnable ainsi que la faillite et l'insolvabilité. De la formation a été donnée à Linden Hall dans le cadre du programme de Leadership.

## Comités sur l'arbitrage de griefs

Un de nous siège à un comité qui adresse des recommandations au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, avec des représentants des autres centrales syndicales. Ce comité est responsable d'examiner les demandes d'inscription ou de réinscription à la liste des arbitres, dressée annuellement par le ministre du Travail. De plus, nous avons été mandatés par la direction pour participer à un comité FTQ sur des changements à l'étude en matière d'arbitrage de griefs.

## Contrôle des services juridiques

Afin de mieux gérer nos services, nous avons un système d'autorisation des demandes de services juridiques (ceci ne s'applique pas aux consultations téléphoniques de courte durée). Chaque demande est acheminée par l'un ou l'autre des coordonnateurs pour être autorisée par la direction ou par Pierre Lalonde.

## Des dossiers méritant d'être soulignés

Le Syndicat des Métallos, section locale 9324, accrédité auprès de **Métromédia CMR Plus inc.** et d'**Expression Média inc.**, sous-traitants de la STM, a eu le droit d'intervenir dans un arbitrage de griefs opposant la CSN à l'employeur, puisque le grief concernait la sous-traitance. Cette décision de l'arbitre autorisant l'intervention des Métallos fut par la suite confirmée par la Cour supérieure, dont le jugement a été porté en appel. Cette cause sera plaidée devant la Cour d'appel le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Le jugement qui suivra sera fort intéressant.

Il importe de souligner que les services juridiques des Métallos sont saisis de plusieurs appels devant la Commission des lésions professionnelles en lien avec les onze travailleurs de la **Minière Québec Cartier** qui déclarent avoir été intoxiqués à la fumée et à la poussière de manganèse, leur occasionnant divers problèmes cognitifs et moteurs. Huit des onze dossiers ont été acceptés puis portés en appel par l'employeur. Les trois autres ont été refusés, puis portés en appel par les travailleurs. Les trois premiers dossiers ont requis à date plus de 80 jours d'audience, mais ont malheureusement été perdus. Le quatrième des onze cas a fait l'objet d'un désistement du travailleur en appel. Tout récemment, nous avons été convoqués pour un cinquième dossier, dont l'audience est prévue pour la mi-octobre.

L'entreprise **ArcelorMittal** de Fermont a logé un grief patronal à l'endroit du Syndicat des Métallos, section locale

5778, réclamant 2,4 millions de dollars en dommages et intérêts pour des pertes de production qui auraient été occasionnées par de soi-disant actions du Syndicat, de la section locale et de ses membres. Plusieurs journées d'audience ont à ce jour été tenues et les parties en sont maintenant au stade des argumentations.

Nous agissons depuis plus de cinq ans à défendre le Syndicat des Métallos suite à des poursuites de sept anciens salariés de la **Mine Gaspé** à Murdochville, ainsi que quatre de leurs épouses. Ces derniers allèguent que le Syndicat et ses préposés savaient que ceux-ci étaient exposés au béryllium et qu'ils n'ont pas pris les mesures requises pour protéger leur santé et leur sécurité. Ces poursuites s'élèvent à plus de 8 millions de dollars par les sept salariés et de 1,4 million de dollars par les épouses. Ce dossier, qui n'en est pas à une complication près, est à suivre.

Notre service est saisi de six plaintes pénales déposées par le **Directeur général des élections** contre le Syndicat des Métallos, pour avoir distribué des documents identifiés FTQ afin de défavoriser l'ADQ, ainsi que d'avoir utilisé une pochette FTQ dont le coût représentait une dépense électorale. Un premier jugement rendu a été porté devant la Cour d'appel et nous sommes en attente d'une date d'audition. Cela soulève l'inconstitutionnalité de la Loi sur les élections.

L'arbitre de griefs, Robert Choquette, a rendu en décembre 2008, une sentence reconnaissant qu'une échelle de salaire distincte pour des salariés de l'entreprise **Infasco**, ayant été embauchés après le 4 novembre 1996, constituait une disparité de traitement et était contraire à l'article 87.1 de la Loi sur les normes du travail (clause «orphelin»). L'employeur a aussitôt porté cette décision en révision judiciaire et la cause pourrait être entendue par un

juge de la Cour supérieure d'ici la fin de l'année. L'employeur soulève une éventuelle responsabilité du Syndicat qui a négocié et conclu avec l'employeur la clause de disparité étant maintenant reconnue comme illégale.

La Cour supérieure a récemment rejeté la demande de révision judiciaire de l'employeur d'une sentence arbitrale de l'arbitre Jean-Louis Dubé qui avait fait droit au grief de 236 salariés de **Lab Chrysotile**, réclamant une majoration de paie de vacances. Si l'employeur ne porte pas ce jugement en appel, les salariés concernés pourront enfin voir la couleur de leur argent, de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de dollars.

Notre service représente le Syndicat et les salariés de l'entreprise **Prysmian** dans le cadre d'une injonction demandée par l'employeur durant la grève.

Nous avons en outre présenté une requête au Conseil canadien des relations industrielles en vertu des articles 35 et 44 du Code canadien, pour faire reconnaître que le **Canadien National** (CN) est le véritable employeur des salariés du Chemin de fer, local Nord du Québec (CFILNQ), en vue d'une révision des unités de négociations et de la reconnaissance que l'accréditation et la convention collective du CN s'appliquent aussi aux salariés de cet organisme, conformément à l'article 18.1 du Code.

À la suite de la perte du contrat par **Kolossal**, repris par **Garda**, à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, un ex-salarié a malheureusement été remercié par l'entreprise Garda. Celui-ci a porté plainte au Conseil canadien des relations industrielles alléguant défaut de représentation du Syndicat des Métallos. Le Conseil canadien ainsi que la Cour fédérale nous ont donné raison et le dossier est en attente de permission à la Cour suprême, soulevant particulièrement l'inconstitutionnalité de l'article 16.1 du Code canadien qui permet

au Conseil de rendre une décision sans tenir d'audience.

Dans le même ordre d'idée, **Kolossal**, suivant la perte de son contrat, avait déposé un grief patronal réclamant 8,3 millions de dollars en dommages et intérêts au Syndicat des Métallos. Ce grief a été retiré, après des représentations de nos avocats.

La CRT a rendu une décision le 8 décembre 2008 concernant la requête en accréditation auprès de la section locale 7625 du Syndicat des Métallos, des préposés aux chariots à bagages de l'entreprise **Opsis services aéroportuaires inc.** Pour contrer la requête des Métallos, l'employeur soutenait que le travail était de compétence fédérale et que la requête n'avait pas été logée devant le bon forum. La CRT a rejeté cet argument et accrédité le groupe.

En matière d'accréditation, se pose souvent la question à savoir si une unité qui ne vise pas l'ensemble des salariés de l'employeur est une unité appropriée. Dans l'affaire opposant le Syndicat des Métallos, section locale 8922, à **Services McKinnon Inc.**, cette dernière s'objectait à six requêtes en accréditation visant les salariés de six contrats différents intervenus entre McKinnon Inc. et ses clients. Cette décision fait la revue des principes applicables en matière d'unité appropriée lorsque la requête en accréditation ne vise pas l'ensemble des salariés au sens du Code, à l'emploi chez un même employeur. Le commissaire Sylvain Allard a rejeté le moyen de l'employeur et a accrédité séparément les six groupes (unités) qui étaient tous à l'emploi du même employeur McKinnon. L'employeur a porté cette décision en révision.

Le soussigné profite de l'occasion pour souhaiter à tous de bons débats et une excellente assemblée annuelle.

*Pierre Lalonde, avocat*



# SERVICE DE LA RECHERCHE

Le service de la recherche soutient les permanents et permanentes dans leur travail. Il fait de la recherche et analyse des renseignements provenant de différentes sources, telles l'Internet, des études publiées par des organismes, des états financiers, des évaluations actuarielles, etc. Il intervient aussi en matière de régimes de retraite, d'assurances collectives, d'évaluation monétaire dans le cadre de négociations ou de dossiers spécifiques ayant trait à des enjeux syndicaux ou à certains secteurs de l'économie.

Alain Poirier a pris sa retraite au printemps. Il occupait le poste de chercheur depuis 2001 et il a contribué au développement du service tel qu'on le connaît aujourd'hui. Merci Alain!

## Changements à venir

Le mandat du service de la recherche s'est beaucoup élargi au fil des ans, principalement en développant le dossier des régimes de retraite et des avantages sociaux.

La direction désire continuer à le développer tant au niveau économique que syndical. Pour répondre à cette requête et pour répondre aux besoins croissants des membres, une évaluation du service a été réalisée afin de voir ce qui pourrait être amélioré. Nous avons constaté que beaucoup de temps était employé à siéger à des comités de retraite, ce qui ne faisait pas partie de sa vocation première. Des changements seront mis en place progressivement.

## Négociations

Nous avons apporté un soutien lors de négociations de sections locales, notamment en analysant les états financiers des entreprises, parfois en collaboration avec des représentants du Fonds de solidarité FTQ.

Le service a aussi travaillé avec des permanents à l'évaluation de la situation financière de certains régimes de retraite. Malheureusement, le service a été impliqué dans un dossier de fermeture d'entreprise. Il a aussi rencontré diverses sections locales afin de leur expliquer le nouveau régime à prestations déterminées de la FTQ (RRFS-FTQ).

## Régimes de retraite

Nous avons répondu à des demandes d'information de permanents ou de membres sur les régimes de retraite. Nous avons également conseillé d'anciens membres ou leur succession sur leurs droits au régime de retraite négocié avec leur employeur de l'époque.

En cette année de crise financière, la fin de 2008 et le début 2009 ont été désastreux quant aux rendements des caisses de retraite et, de façon générale, pour tous les types de placements. Cette situation aura sûrement un impact sur le comportement des employeurs aux tables de négociations.

N'oublions pas que, depuis quelques années, des employeurs ont attaqué, avec succès, nos régimes de retraite. Ils ont ouvert une brèche importante dans la protection du revenu de nos membres à la retraite. Ce trou béant sera probablement impossible à colmater. Par contre, avec la naissance des régimes de retraite à financement salarial tel que celui de la FTQ (régime PD), nous pourrions heureusement améliorer le sort de nos membres qui se sont retrouvés piégés dans de nouveaux régimes à cotisations déterminées. Il faudra donc que les permanents et permanentes aient que les sections locales s'assurent de négocier avec l'employeur ce nouveau régime. Il est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2008 et déjà, plusieurs sections locales y participent.

Notons par ailleurs que le régime de retraite des Métallos (régime CD) qui regroupait différentes sections locales cédera sa place au régime de retraite à financement salarial de la FTQ.

Du côté de la formation, le service de recherche a donné le cours « *Agir syndicalement pour nos régimes de retraite* » en septembre dernier.

## **CASOM**

Le Service de la recherche coordonne les activités du Comité sur les Avantages Sociaux des Métallos (CASOM). Ce comité est composé de notre directeur, de son adjoint, de permanents et permanentes et de dirigeants ou dirigeantes de sections locales. Le CASOM est responsable de l'administration de notre regroupement d'assurances et de nos Fonds Métallos. Le Comité a choisi l'Industrielle Alliance comme administrateur.

Vous trouverez à l'extérieur de cette assemblée, le kiosque du CASOM. Les personnes présentes se feront un plaisir de vous fournir davantage d'information sur les Fonds Métallos ainsi que notre regroupement d'assurances.

## **Fonds Métallos**

Le Syndicat des Métallos a regroupé plusieurs régimes complémentaires de retraite, à prestations déterminées ou à cotisations déterminées, REER collectifs, Régimes de participation différée aux bénéficiaires (RPDB), régimes de retraite simplifiés (RRS), compte d'épargne libre d'impôt (CELI), fonds de revenu viager (FRV), fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) et comptes de retraite immobilisés (CRI) auprès d'un même administrateur. C'est ainsi qu'il a créé les Fonds Métallos pouvant recevoir vos fonds de retraite.

Les sections locales ont la possibilité d'ouvrir un compte avec les Fonds Métallos et de profiter notamment des placements garantis à un taux préférentiel. L'actif total des Fonds Métallos était de 62,4 millions de dollars au 30 juin 2009. Par l'entremise de ces fonds, les membres ont accès à des options de placement. Nos Fonds Métallos fonctionnent en multi gestion pour en réduire la volatilité et minimiser le risque pour les participants.

En plus de profiter d'une performance supérieure à la moyenne, nos membres bénéficient de frais d'administration et de gestion privilégiés, grâce au pouvoir de notre regroupement. Plus de 4 000 membres de notre syndicat investissent leurs revenus de retraite dans les Fonds Métallos.

## **Assurances**

Le Syndicat des Métallos a créé, il y a déjà quelques années, un regroupement d'assurances collectives qui s'avère être un outil indispensable, alors que le coût des assurances collectives tend résolument à augmenter. Le regroupement nous permet de régler rapidement les réclamations contestées de nos membres et de nous donner accès à des assurances collectives à un coût juste et concurrentiel.

En plus d'offrir un produit d'assurances collectives traditionnel, nous sommes également en mesure d'offrir un régime d'assurances modulaires pour tout groupe intéressé. Notre regroupement compte plus de 2 150 membres de différentes sections locales.

## **Conclusion**

Le Syndicat des Métallos est le plus grand syndicat du secteur privé au Québec et le service de la recherche est l'un des nombreux services qu'il met à votre disposition. N'hésitez pas à vous en servir.

Nous terminerons en remerciant toutes les personnes qui collaborent à ses activités. Un merci spécial aux membres du CASOM ainsi qu'aux officiers et officières des sections locales pour leur engagement.

Sur ce, bonne 45<sup>e</sup> assemblée annuelle!

*Frank Beaudin*



# SERVICE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, DU SOUTIEN AUX LUTTES ET DE L'ACTION POLITIQUE

Le service travaille à promouvoir la solidarité internationale dans une société de plus en plus mondialisée. Nos luttes et notre action politique s'inscrivent à la fois dans le contexte québécois – notamment par l'Action du groupe d'intervention rapide (AGIR) qui se développe – et dans un contexte de globalisation. Le Syndicat des Métallos s'est donné, il y a de cela 25 ans, un outil pour promouvoir cette solidarité: le Fonds humanitaire des Métallos.

Grâce à la collaboration et la mobilisation de nos membres, nous avons été présents sur plusieurs fronts. La mondialisation et la récession nous posent de nombreux défis. Les entreprises transfèrent nos emplois, étendant leurs marchés à travers la planète, cherchant continuellement à abaisser leurs coûts de production au détriment du respect des droits humains et syndicaux fondamentaux.

## **Solidarité internationale**

Notre action sur le plan de la solidarité internationale vise à renforcer les liens et la solidarité avec les travailleurs et les travailleuses des autres pays. Le responsable du service siège au comité de la solidarité internationale de la FTQ.

## **Colombie**

Notre syndicat a été très actif pour empêcher le gouvernement canadien d'entériner le Traité de libre-échange Canada-Colombie (TLÉCC). C'est en Colombie que le plus grand nombre de syndicalistes sont assassinés: 115 depuis janvier 2007. Les droits humains y sont bafoués et l'accord n'offre aucun recours acceptable aux travailleurs et aux communautés. Nous avons été les hôtes de syndicalistes et de membres d'organisations populaires colombiennes lors de tournées de sensibilisation au Québec et nous avons participé au lobbying auprès des députés à Ottawa.

## **Haïti**

Haïti est le pays le plus pauvre des Amériques. Notre service et le Fonds humanitaire ont soutenu et financé un projet de vidéo utilisé par les associations de producteurs de café en Haïti pour faire circuler leurs idées auprès des instances politiques et des partenaires dont ils sollicitent l'appui. Il est aussi utilisé comme document de formation et de mobilisation des paysans. Cela permettra ultimement à des centaines de familles de vivre plus décemment. De plus, en plantant des milliers de caféiers, les terres aujourd'hui arides seront moins exposées aux intempéries. Nous avons aussi soutenu le Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République Dominicaine qui a comme objectif de sensibiliser les Québécois sur les problèmes des quelque 500 000

travailleurs haïtiens dans les champs de cannes à sucre dominicains (les braseros). Nous avons appuyé le projet de calendrier *Apatrides et privés de tous droits... soutenons les Braseros*.

## **Le CISO et la CQCAM**

Notre syndicat soutient le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et la Coalition québécoise contre les ateliers de misère (CQCAM). Nous avons participé et encouragé nos membres à prendre part à leurs activités, notamment au Colloque sur les politiques d'approvisionnement responsable (PAR) et les dîners conférences tels que celui pour la Journée mondiale pour le travail décent le 7 octobre sur les aides familiales au Québec. Le responsable du service siège au CA de CISO.

## **Mexique**

Nous participons à la campagne d'appui à Los Mineros (le Syndicat des mineurs et métallurgistes du Mexique) qui mène depuis plus de deux ans une grève contre la minière Grupo Mexico, soutenu par le gouvernement mexicain. Des sections locales de notre Syndicat, telle que la 9700 d'ABI à Bécancour, apportent un soutien financier mensuel au fonds de grève. Victime de menaces de mort, Napoléon Gómez Urrutia, le président du Syndicat, vit en exil au Canada.

## **Autres interventions...**

Le service est intervenu dans plusieurs autres dossiers touchant notamment l'Afrique francophone et la Palestine.

## Action politique

Deux résolutions ont été adoptées sur l'action politique à l'assemblée annuelle 2008. Une première portait sur l'importance de l'action politique pour notre Syndicat et une deuxième sur la création d'AGIR, soit l'Action du groupe d'intervention rapide.

### AGIR

AGIR est un réseau qui sera sollicité deux à trois fois par année dans des opérations de mobilisation face aux gouvernements sur des thèmes qui favorisent l'adhésion de tous nos membres. Il s'agit essentiellement d'un réseau pour rejoindre les membres, un par un, dans tous nos milieux de travail, qui informe, mobilise et donne du feedback.

Nous avons travaillé toute l'année à bâtir notre structure. Nous avons d'abord réuni un groupe de travail. Nous avons ensuite présenté AGIR aux rencontres régionales. La fin de l'été et l'automne ont été consacrés à bâtir la structure dans les sections locales. Une première campagne sera lancée à l'assemblée annuelle de 2009 sur la santé.

Le service a été actif dans d'autres dossiers en action politique:

- Campagne contre la privatisation du système de santé. Le responsable du service siège au comité aviseur sur la santé de la FTQ;
- Campagne électorale québécoise du 8 décembre 2008;
- Assurance emploi: participation aux actions pour une réforme du régime;
- Coalition contre le gouvernement Harper en décembre 2008;
- Campagne contre le Partenariat pour la Sécurité et la Prospérité (PSP). Lancé en 2005, le PSP devait accélérer le plan d'action des entreprises pour l'intégration économique continentale en le liant aux exigences du gouvernement américain concernant l'établissement d'un périmètre de sécurité commun;
- Campagne contre les «Poursuites-bâillons» (SLAPP).

### Soutien aux luttes

- ArcelorMittal: depuis mai 2009, le service a soutenu la bataille pour la construction du laminoir à poutrelles à Contrecœur: manifestations, pétitions;
- Prysmian: soutien à la grève;
- Gray Rocks: lutte contre la fermeture.

### Autres implications...

- Participation au *Traits d'union* et au site web des Métallos;
- Visite de l'usine Asten-Johnson (section locale 1004) en mars 2009 à Salaberry-de-Valleyfield, avec le Club de recherche d'emploi Montréal centre-ville(CREMCV), qui est une réponse à un besoin pressant de services touchant à l'employabilité des personnes immigrantes;
- Colloque sur le secteur manufacturier en mars 2009;
- Rencontre des correspondants-es en mars 2009;
- Jour de deuil, le 28 avril 2009;
- Mouvement Montréal français;
- Forum social québécois en octobre;
- Participation à la campagne Centraide.

*Daniel Mallette*





# SERVICE DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

## Béryllium

Le Service a renouvelé sa présentation sur le béryllium avec les représentants à la prévention de la section locale composée 7065 à Sept-Îles. D'autres présentations sont à venir.

## Chrysotile

La pression se fait de plus en plus vive pour bannir le chrysotile et en cesser l'exploitation. Des lobbys organisés multiplient les interventions publiques en ce sens. Ils trouvent un certain écho chez les politiciens, notamment auprès du Parti libéral du Canada qui a pris position à l'été 2009.

Le directeur québécois a d'ailleurs répliqué au chef libéral dans les médias, soulignant que les installations modernes sont sécuritaires pour les travailleurs.

La lutte n'est pas terminée et notre syndicat avec la FTQ continuera de défendre ses membres dans ce dossier.

## Manganèse

La section locale 5778 de Fermont est toujours (depuis 2001) devant la CLP pour onze soudeurs ayant été exposés à la fumée et à la poussière de manganèse. Les frais encourus sont exorbitants, de l'ordre de centaines de milliers de dollars.

Nous tenons à souligner le travail formidable effectué par Me Pierre Lalonde, qui représente nos membres dans ce dossier très complexe. Nous remercions aussi les sections locales qui ont participé à la levée de fonds.

## Les sous-comités du Conseil d'administration de la CSST

Les rencontres des sous-comités du CA ont toutes été annulées depuis juin, en raison des nombreuses absences des représentants des employeurs. Ces derniers ont beau prétendre avoir un «grand intérêt» pour la prévention, ils démontrent ainsi que leurs intérêts réels sont strictement orientés sur les considérations financières.

## Comité national de santé, sécurité et environnement (HSE-CNO)

Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec le comité santé sécurité et environnement du bureau national (HSE-CNO). Les objectifs étant de mettre en commun ce qui peut être appliqué au niveau national.

## Comité de santé et sécurité FTQ (CSS-FTQ)

Le CSS-FTQ a travaillé sur plusieurs plateformes : résolutions FTQ, CSST, CLP, financement, mutuelles de prévention, représentants à la prévention, plaideurs. Ça bouge et c'est très motivant.

## Décès au travail- (2008-2009)

Aucun décès au travail n'est survenu dans nos sections locales Métallos. Il s'agit de la troisième année consécutive dans notre syndicat. Bravo à tous.

## Associations paritaires

Nous maintenons nos liens avec les associations paritaires : secteur minier (APSM), secteur fabrication de produits en métal et produits électriques (ASPME) et finalement, secteur fabrication d'équipement de transport et de machines (ASFETM).

## Le réseau des délégués et des représentants à la prévention (une primeur en 2009)

À la suite de la résolution adoptée en 2008, le réseau des délégués et des représentants à la prévention est maintenant en place et fonctionnel. Il regroupe déjà 152 représentants. C'est un bel outil de travail et d'échange d'information. Joignez le groupe.

## Conclusion

La santé et sécurité du travail et l'environnement sont des activités où nous devons être présents sans relâche, «sur le terrain». Les défis sont nombreux et nous devons continuer nos efforts pour maintenir et faire progresser nos droits.

Nous avons augmenté nos interventions en prévention. Nous avons ainsi réussi à établir un équilibre entre les dossiers de réparation et les dossiers de prévention. C'est un succès.

Continuons de sensibiliser nos membres pour qu'ils soient partie prenante de nos revendications. Notre plus grande force demeurera toujours notre grande solidarité.

*René Bellemare*